

Programme de Formation Événementiel spécifique

Objectif de la formation :

À la fin de la formation, le stagiaire formateur sera en mesure de comprendre et contextualiser la norme juridique et maîtriser les outils pédagogiques afin d'exercer sa fonction de formateur dans la maîtrise des savoirs et savoir-faire intégrés dans le programme événementiel au profit des agents de surveillance humaine ou de gardiennage mentionnée au 1 de l'article L611-1 du CSI.

Niveau initial requis pour participer à la formation :

Pour accéder à la formation, les stagiaires formateurs doivent disposer, à minima :

- Soit de 2 années d'exercice professionnel dans le domaine de l'activité concernée ou dans le domaine de la sécurité publique ainsi qu'une attestation de formation à la pédagogie en tant que formateur.
- Soit de 2 années d'exercice professionnel dans la formation aux activités privées de sécurité ou dans le domaine de la sécurité publique ainsi que du certificat de qualification professionnelle ou d'une certification professionnelle enregistrée au RNCP, de niveau IV minimum, relatif à l'activité concernée.

Condition de validation

ÉVALUATION		CERTIFICATION
Evaluation sommative Maîtrise des procédures pédagogiques	Maîtrise les techniques pédagogiques (conception d'un QCU) 20 minutes.	APTE/INAPTE

Contenu de la formation

1- Connaître le cadre légal réglementaire des grands évènements

1-1 Maitrise du cadre légal des grands rassemblements et de la problématique de leur sécurisation

1-1-1 transmettre les bases du cadre légal des grands rassemblements et les problèmes inhérents à leur sécurisation

1-1-2 Connaître les dispositions pénales qui organisent les manifestations sur la voie publique

1-2 Connaître les notions d'accessibilité pour les personnes en situation d'handicap

1-2-1 Connaître la notion d'accessibilité des personnes en situation d'handicap

1-2-2 Choisir une méthode pédagogique pour expliciter les procédures de prise en compte des PSH lors d'une évacuation

2- Identifier les cas particuliers des grands rassemblements

2-1 Identifier les acteurs d'un événement

2-1-1 développer ses capacités pédagogiques pour identifier les différents acteurs susceptibles de participer à un événement en plus du public

3- Maitriser le contrôle d'accès aux grands rassemblements

3-1 Gérer les spécificités du contrôle d'accès et du filtrage lors de grands événements

3-1-1 gérer les particularités du contrôle d'accès et du filtrage effectués lors de grands événement

3-1-2 vérifier les acquis par rapport à une norme (sommativité)